



Notre-Dame-de
Lourdes

837 rue Principale, Notre-Dame-de-Lourdes (Québec) G0S 1T0
Tél. : 819-385-4315 Courriel : info@municipalitelourdes.com

AUX CITOYENS DE LA MUNICIPALITÉ

PRENEZ AVIS QUE

À la séance du 07 février 2022 à 20h00 qui sera tenue en visioconférence et à huis clos, le conseil municipal adoptera le règlement 329-2022 relatif aux permis et certificats.

Le règlement a pour objet d'édicter les travaux qui nécessitent l'émission d'un permis ou d'un certificat de la municipalité. Le règlement prescrit également les plans et documents qui doivent être soumis par le requérant à l'appui de sa demande de permis ou de certificat.

Le public ne pouvant être admis à la séance, il est invité à poser ses questions et émettre ses commentaires en tout temps via le courriel de la municipalité à info@municipalitelourdes.com ou sur la boîte vocale du 819-385-4315 poste 4000.

Donné à Notre-Dame-de-Lourdes, ce 12 janvier 2022.

Pierre-Charles Drapeau
Secrétaire-trésorier/directeur général

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Pierre-Charles Drapeau, directeur général et secrétaire trésorier de la municipalité de Notre-Dame-de-Lourdes, certifie avoir publié l'avis ci-dessus en affichant une copie aux endroits suivants :

- Bureau municipal, 837 rue Principale;
- Salle communautaire, 898 rue Principale;
- Site internet de la municipalité, www.municipalitelourdes.com

En foi de quoi je donne ce certificat ce 12^e jour du mois de janvier 2022.

Pierre-Charles Drapeau
Directeur général et secrétaire trésorier